

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 17 juin 2026, à 20h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 10 juin 2026

Le Maire,
Christophe VUILLET

Ordre du jour

Nomination du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 mai 2026
Vote des comptes financiers uniques 2025
Affectations des résultats 2025
Désignation des délégués pour siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) : 12 titulaires, 12 suppléants
Droit de préemption
Projet Tir-cul
Vestiaires du foot
Tarif loyer bail Le refuge chez Valentin
Divers

Réunion du conseil municipal du 17 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept juin à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Christophe VUILLET, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8

Commune de FONCINE LE HAUT – Réunion du conseil municipal du 17 juin 2026

Étaient présents :

*M. Christophe VUILLET, Maire ;
M. Olivier ROUSSEAUX, 1^{er} adjoint ;
Mme Adriane NERI-METRA, 2^{ème} adjointe ;
M. Jean-Louis CHABOUD, 3^e adjoint
Mmes Marie-Laurence BESANCON-MATHIL, Gaëlle GIULIANI, Hélène GUERINEAU, Florence LEPITRE, Elodie NICOLET-BOISSON et Annie RAHON, MM. Pierre-Yves BRUEY et Laurent VERMOT-DESROCHES conseillers municipaux.*

Absent ayant donné pouvoir :

*Monsieur Matthias PEREZ, donne pouvoir à M. Jean-Louis CHABOUD
Monsieur Fabrice PIARD, donne pouvoir à Madame Adriane NERI METRA
Monsieur Vincent VUEZ, donne pouvoir à Madame Gaëlle GIULIANI*

Ordre du jour

Nomination du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 mai 2026
Vote des comptes financiers uniques 2025
Affectations des résultats 2025

Désignation des délégués pour siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) : 12 titulaires, 12 suppléants
Droit de préemption
Projet Tir-cul
Vestiaires du foot
Tarif loyer bail Le refuge chez Valentin
Divers

1. / Nomination du secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil nomme Mme Adriane Neri Metra pour remplir les fonctions de secrétaire.

2. / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 mai 2026.

Le projet de procès-verbal de la réunion du 29 mai 2026 est soumis à l'approbation du conseil. Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0.

3. /Vote des comptes financiers uniques 2025

M. Christophe Vuillet, maire, a nommé M. Olivier ROUSSEAU comme Président de séance pour présenter les CFU (Comptes Financiers Uniques) 2025 des budgets Communal, Eau, Lot du Bayard et Lotissement Sous le Rocheret.

● Fonctionnement :

- Dépenses : 1 536 151 € 71
- recettes : 2 388 843 € 72
- total : 852 692 € 01

● Investissement:

- Dépenses : 1 633 446 € 66
- recettes : 1 524 318 € 48
- total : - 109 128 € 18

D'où un résultat excédentaire de : **743 563 € 83**

1.1.1 Budget Eau:

● Fonctionnement :

- Dépenses : 175 607 € 34
- recettes : 238 838 € 06
- total : 63 230 € 72

● Investissement:

- Dépenses : 221 381 € 25
- recettes : 305 713 € 36
- total : 84 332 € 11

D'où un résultat excédentaire de : **147 562 € 83**

1.1.2 Budget Lotissement Bayard le Rutillet :

- Fonctionnement :

- Dépenses :	516 964 €08
- recettes :	556 214 € 52
- total :	39 250 € 44

- Investissement :

- Dépenses :	516 963 € 52
- recettes :	516 963 € 52
- total :	0€

D'où un résultat excédentaire de : **39 250 € 44**

1.1.3 Budget Lotissement Sous le Rocheret :

- Fonctionnement :

- Dépenses :	672 908 € 58
- recettes :	401 678 € 02
- total :	- 271 230 € 57

- Investissement:

- Dépenses :	421 675 € 84
- recettes :	500 000 € 00
- total :	78 324 € 16

D'où un résultat déficitaire de : **192 906 € 41**

M. le maire s'est retiré de la séance et n'a pas participé au vote.

Le conseil a approuvé, à l'unanimité des membres votants, les CFU 2025.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0.

4. / Affectation des résultats 2025.

M. Le maire , suite aux résultats de clôture des budgets, propose les affectations suivantes :

- **Budget général** : report de l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2025 et du résultat du lotissement du Bayard sur l'investissement 2026
- **Budget eau** : report de l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2025 sur le fonctionnement 2026
- **Budget Lotissement Sous le Rocheret** : report de l'intégralité du déficit de fonctionnement 2025 sur le fonctionnement 2026

Le conseil approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2025.

5. / Délégation des délégués pour siéger à la CCID.

Lors du renouvellement de la liste des délégués une erreur s'est glissée et une personne doit être remplacée. Annie Rahon est nommée suppléante à la commission.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1.

6. / Droit de préemption :

M. le Maire explique que la commune a été informée de la vente des murs de l'Auberge de la Rivière pour un montant de 140 000€. Il présente les chiffres suivants : actuellement le montant de la location est de 18'000€ /an soit 1 500€ /mois. Il informe que les actuels occupants resteraient locataires. Le conseil souhaite qu'une expertise du bâtiment soit faite. Si le résultat de cette expertise montre le bon état du bâtiment, l'ensemble des membres du conseil donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour investiguer dans ce dossier pour un éventuel rachat dans le but d'intérêt général de conserver l'unique hôtel du village.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0.

7. / Projet Tir-cul :

M. Le Maire rappelle le projet de couvrir ce passage historique afin de garantir un accès sécurisé aux jeunes et à nos aînés entre l'église et le centre du village.

Les devis présentés sont les suivants :

Menuiserie Lecoultre 12'182.00€ HT pour la couverture en bois

Métallerie Jura 22'434.25€ HT pour la structure métallique poteaux/traverses

Bruey Electricité 665.00€ HT pour l'éclairage

L'ensemble des travaux représente un montant de 35'281.25€ HT

Les subventions estimées sont de l'ordre de : 15'973.00€ réparties entre l'État, la Communauté de Communes et le département.

Adriane Neri Metra et Pierre Yves Bruey sortent de la salle et ne participent pas au vote.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1.

8. /Vestiaires du foot :

Un rendez-vous est programmé avec le SIDEC le 1^{er} juillet afin de reprendre des parties du dossier. Le projet est à reprendre dans sa globalité et à ré étudier en fonction des besoins actuels de la commune. Pour l'instant il n'y a aucun retour sur les subventions demandées. La Commune a jusqu'au 6 août 2026 pour confirmer le maintien des travaux (délai d'information aux entreprises adjudicataires). Si la réalisation ne se fait pas la commune devra verser aux entreprises 5% de leur montant de travaux.

9. /Tarif loyer Le refuge chez Valentin

Le refuge a trouvé son repreneur. Il investira les lieux début juillet. Actuellement le loyer est de 2 400€/an nous proposons de passer le loyer à 300€/mois hors charges. Les charges d'eau et d'électricité seront imputées au locataire en sus du loyer.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0.

10. / Divers

- M. Le Maire informe que la coopérative l'espérance va installer une borne de recharge rapide.
- M. Le Maire informe également qu'une rencontre avec la présidente du SIDEC Madame Normand a eu lieu. Il en ressort qu'ils pourraient nous accompagner sur deux points essentiels : l'entretien des chaufferies ; un pré-audit de conformité des établissements recevant du public (ERP). M. Le Maire propose de se faire accompagner par eux sur ces deux aspects.
- M. le Maire informe que le conseil doit se positionner sur le retrait de la délibération n°2605_03 Désignation du délégué de défense car cette décision dépend d'un arrêté et non d'une délibération.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

- POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0.
- M. Le Maire propose au conseil la modification des emplois de techniciens territoriaux à temps complet au service technique à compter du 1^{er} juillet 2026 afin de l'ouvrir également aux contractuels.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0.

- Olivier Rousseaux propose :
 - o de changer l'ensemble des tables (35 unités) et bancs de la salle des fêtes et de passer le matériel actuel aux entrepôts communaux pour les locations en extérieur. Le matériel actuel n'est plus en bon état.
 - o de modifier le bar de la salle des fêtes pour créer un accès direct derrière depuis l'entrée. De cette manière l'entrée et le bar pourraient être loués aux personnes n'ayant pas besoin de la grande salle. Une réfection des toilettes publiques à proximité est prévue.
 - o de nouveaux tarifs de la salle des fêtes, qui prendraient effet à compter du 01/11/2026

Tarifs au 1 ^{er} novembre 2026						
		De la commune			Hors commune	
		Résidents	Associations		Résidents	Associations
Salle complète (charges comprises et matériel inclus)	Journée	210.00 €	105.00 €		350.00 €	310.00 €
	Week-end, du samedi matin au lundi matin, ou à partir du vendredi après-midi si besoin (ex : mariage ...)	450.00 €	205.00 €		750.00 €	710.00 €
	Jour supplémentair e sur week-end	75.00 €	75.00 €		100.00 €	100.00 €
	Enterrement (frais de ménage 40€)	Gratuit pour les personnes de Foncine- le-Haut				
Location cuisine et hall d'entrée	Journée	50.00 €	50.00 €		100.00 €	100.00 €
Location théâtre La Bande à Vincent	Forfait (répétitions + 3 représentations		650 €			
Location cinéma Foncine		/	Forfait annuel 100 €		/	/
CAUTION salle		500.00 €	500.00 €		700.00 €	700.00 €
Location petite friteuse en dehors de la salle		20.00 €	20.00 €		30.00 €	30.00 €
Location grande friteuse en dehors de la salle		40.00 €	40.00 €		100.00 €	100.00 €
CAUTION pour la grande friteuse		700.00 €	700.00 €		700.00 €	700.00 €
Set 1 personne : 2 assiettes + couverts + 2 verres + 1 tasse		2.00 €	2.00 €		3.00 €	2.00 €
Chaises plastiques (par 10)		5.00 €	5.00 €		8.00 €	8.00 €
Bancs (l'unité) du Moulin Choudet		- €	- €		2.00 €	2.00 €
Tables (l'unité)du Moulin Choudet		- €	- €		2.00 €	2.00 €
Plateaux repas (par 10)		2.00 €	2.00 €		3.00 €	3.00 €
Vente sachets 100 jetons loto		/	0.70 €		/	0.70 €
Location matériel loto		/	Compris dans la salle		/	50.00 €
Ménage		50.00 €	50.00 €		50.00 €	50.00 €

Suite à la présentation de ces trois points, Olivier ROUSSEaux demande aux conseillers de se positionner.

Après concertation, l'ensemble des conseillers adoptent ces propositions ainsi la mise en vigueur des nouveaux tarifs de la salle des fêtes à compter du 01/11/2026

Adoptés à la majorité des suffrages exprimés :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0.

- Olivier ROUSSEaux répond aux demandes pour le conseil d'école : le marquage des flèches sur le parking de l'école primaire sera refait ainsi que des places « arrêt minute » devant l'école. Il confirme aussi qu'un nouveau pot de fleur pourra être installé devant le portail du haut pour éviter que les voitures s'y garent. Gaëlle GIULIANI s'occupe de le commander.
- Adriane NERI-METRA informe qu'elle a réalisé une analyse des sondages auprès des familles concernant les besoins en périscolaire dès la rentrée pour les mercredis et les vacances. Il en ressort une grande attractivité pour ce service. Elle propose une entente avec une commune proche dans un premier temps si cela est possible le temps de monter un projet d'accueil sur la commune. Toutes les pistes sont étudiées.
- M. le maire informe qu'une application de communication de type Intramuros pourrait être mise en place afin de communiquer directement avec la population lors d'alertes importantes. Le sujet va être approfondi.
- La commission SICTOM s'est rendue à Champagnole visiter la déchetterie et rencontrer les différents acteurs. Elle prévoit de se réunir pour travailler le 07.07.2026. M. Paul Sauvonnet qui gère la déchetterie et l'évacuation des déchets sur la commune sera convié afin d'échanger avec lui.
- Hélène VIARD informe que les deux tables en bois vers l'aire de jeux du camping sont détériorées et qu'il faudrait envisager leur remplacement.
- M. Jean-Louis CHABOUD informe qu'une fuite d'eau sur une canalisation est survenue ce mercredi soir sur la Grande Rue. Un risque de manque d'eau sur certains secteurs est possible jusqu'à la réparation, mais tout va être mis en place pour limiter ce manque.

Heure de fin de séance : 22h30

La secrétaire de séance

Le Maire

Mme Adriane Neri Metra

M. Christophe VUILLET